

# Session de juin 2017



© European Union 2017 - European Parliament

## **Célébration des 30 ans du programme Erasmus**

Ce mardi 13 juin, j'ai assisté à la cérémonie solennelle célébrant les 30 ans du programme Erasmus, créé le 15 juin 1987. Le Président du Parlement Antonio Tajani a décerné à cette occasion un prix à 33 étudiants ayant participé au programme.

Programme phare de l'Union européenne, Erasmus vise à favoriser la mobilité des étudiants et des jeunes professionnels, que ce soit dans le cadre de l'enseignement supérieur, de l'apprentissage, du sport ou de la formation professionnelle. Cette expérience de mobilité inédite permet aux jeunes d'apprendre de nouvelles langues, d'étoffer leur formation professionnelle en acquérant des compétences transversales, augmentant par la même occasion leur employabilité sur le marché du travail.

Un succès européen qui se mesure par des chiffres éloquentes :

- Près de 9 millions de jeunes ont bénéficiés du programme dont 4 millions d'étudiants ;
- 202 destinations possibles ;
- Un budget de 14.7 milliards d'euros mobilisés pour la période 2014-2020 ;

À l'heure où l'Union européenne doit faire face à des défis sans précédent, cet anniversaire fait écho aux valeurs fondatrices de l'Europe que sont l'unité, la liberté et la libre circulation entre les pays européens.

### **Accord de Paris et décision de retrait du Président Trump**

Cette session a été l'occasion d'aborder la récente annonce du Président Donald Trump du retrait des États-Unis de l'accord de Paris.

En réaction à ce retrait, le Parlement européen a réaffirmé sa détermination à lutter contre le changement climatique, tout en préservant ses intérêts et sa compétitivité. Les objectifs fixés lors de la COP21 sont à la hauteur de l'urgence, c'est pourquoi la position de la Commission européenne et du Parlement est claire : l'heure n'est pas à la renégociation mais à l'action et à la mise en œuvre de l'accord.

### **Améliorer la visibilité des investissements européens**

Cette semaine étaient votés plusieurs rapports traitant de l'avenir de la politique de cohésion, avec notamment un rapport sur l'amélioration de la communication au sujet des fonds européens. Alors qu'elle investit dans des réalisations concrètes qui impactent notre quotidien, l'Europe demeure souvent abstraite pour de nombreux citoyens, c'est pourquoi la politique de cohésion doit à mes yeux faire l'objet d'un affichage plus clair. Cette communication doit se traduire par un effort d'information et de transparence au plus près du terrain, sans perdre de vue que s'il est important de communiquer sur les réalisations des Fonds, il est encore plus important de communiquer en amont sur les possibilités de financement auprès des porteurs de projets.

À ce titre, j'ai participé cette semaine au lancement de l'initiative « Let the stars shine » portée par 9 députés de la commission du Développement régional et qui vise à mieux faire connaître les projets concrets financés par l'Europe.

### **Adoption du rapport sur les plateformes en ligne**

Le jeudi 15 juin, le rapport de mon collègue Philippe Juvin relatif aux plateformes en ligne a été adopté à une large majorité.

Je me réjouis de ce vote qui appelle à une harmonisation de la législation pour les plateformes en ligne afin de favoriser des conditions de concurrence équitables pour l'ensemble des acteurs sur le marché. Cette proposition vise ainsi à remédier à l'exploitation et au détournement de contenus en ligne par des intermédiaires, des procédés qui sont contraires au droit d'auteur et au principe de partage de la valeur.

Le rapport dresse une stratégie pour faire face aux géants américains et asiatiques via une harmonisation de la législation en matière fiscale, de protection des utilisateurs et de responsabilité. Il est temps de mettre fin à l'impunité totale dont bénéficient les plateformes.

Cette initiative n'a pas pour but de faire fuir les grandes compagnies mais au contraire, de faire émerger et accompagner nos propres « licornes » et de faire de l'Europe une puissance numérique.